

Manuel pour la formation en entreprise

Un classique distribué à toutes les sociétés formant des apprentis

Ce texte décrit les usages pratiques et les domaines d'utilisation du **Manuel pour la formation en entreprise**, du point de vue d'un spécialiste de la formation professionnelle. Les entreprises le considèrent comme un soutien efficace.

Par Michel Etienne. Il est responsable de formation au Service des formations postobligatoires du canton de Neuchâtel et, à ce titre, rencontre chaque année quelque 350 formateurs en entreprise.

— En 2005, le **Manuel pour la formation en entreprise** a remplacé le **Manuel du maître d'apprentissage**. Editée par le Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO) et réalisée en collaboration avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP), cette publication a été conçue par des personnes au bénéfice d'une longue expérience dans la formation professionnelle.

Les auteurs ont veillé à réaliser un instrument de travail destiné aux formateurs et formatrices, à leur apporter un soutien dans toutes leurs activités et à répondre aux questions qu'ils peuvent se poser pendant un apprentissage.

Un ouvrage très utilisé

A l'instar d'autres référentiels connus et appréciés des entreprises en Suisse, le manuel n'est jamais recouvert de poussière bien qu'il n'ait pas été imprégné d'un enduit particulier. C'est là un indicateur fiable de son utilisation régulière. Très apprécié des entreprises, il permet en effet d'affiner toute la stratégie de formation, du questionnement «Former ou ne pas former?» à la préparation de la personne en formation à l'examen de fin d'apprentissage, en passant par les techniques de travail et d'apprentissage, sans oublier, bien entendu, les préoccupations liées au développement de la qualité. Un grand nombre de documents répondant aux aspects administratifs et

légaux de l'apprentissage, en particulier le contrat, font partie du manuel.

Les entreprises considèrent le manuel comme un soutien efficace. A propos du choix de la personne à former, il les invite à se poser des questions pertinentes, afin qu'elles engagent celle qui correspond le mieux à leur culture. C'est ainsi que les signataires d'un contrat s'épargneront par la suite beaucoup de contrariétés. Par le biais d'un profil d'exigences qu'elle établit elle-même, l'entreprise précise les compétences jugées indispensables et ses attentes à l'égard de la personne qu'elle souhaite engager. Complété par un stage d'observation, ce profil permet à chaque partenaire de tirer ses propres conclusions et de se situer dans la perspective d'un engagement.

Le lexique

Inséré dans le manuel, le lexique de la formation professionnelle, qui vient d'être revu et complété pour tenir compte des changements dans la législation, permet à son utilisateur de trouver, à partir d'un mot-clé, la référence légale répondant à une situation rencontrée en cours de route. Des dispositions légales variées gravitent en effet autour de l'apprentissage: loi fédérale sur la formation professionnelle, ordonnance fédérale sur la formation professionnelle, Code des obligations, loi fédérale sur le travail, etc. Grâce au lexique, l'entreprise formatrice s'épargne de longues recherches lorsqu'elle doit régler une situation en fonction de son contexte légal. Le lexique permet de trouver en quelques instants



Le manuel et le lexique soutiennent les formatrices d'apprentis lors de l'établissement des plans de formation.

la référence nécessaire. Les renvois aux dispositions légales sont complétés par des explications très concrètes. Plus de 220 mots-clés sont répertoriés dans cet ouvrage et son format de poche encourage de nombreux professionnels de la formation à l'emporter dans le cadre de visites d'entreprises ou de séances.

La version électronique

Un peu moins connue des entreprises formatrices, mais extrêmement pratique, la version électronique du lexique peut être consultée en ligne dans les trois langues nationales. Régulièrement mise à jour, cette version permet, en quelques clics, d'afficher à l'écran toute information utile (voir www.lex.formationprof.ch). Les divers moyens auxi-

TROIS QUESTIONS

liaires pratiques – check-lists et formulaires présentés dans le manuel – sont aussi disponibles en ligne, sous forme de fichiers PDF ou Word (www.mfe.formationprof.ch).

Une vingtaine d'aide-mémoire sont également disponibles via le portail. Ces documents consacrés aux situations particulières qui peuvent se présenter pendant l'apprentissage donnent des informations approfondies et de nombreux conseils pratiques. Ils proposent des pistes d'action en fonction des situations auxquelles les entreprises sont confrontées.

Dans la plupart des cantons, le Manuel pour la formation en entreprise est remis aux participants et participantes aux cours de base pour formateurs et formatrices. Ces personnes, qui sont en général les responsables directs des apprentis et apprenties, ont l'occasion de se familiariser avec l'utilisation du manuel, dont le contenu est structuré de manière chronologique. Les thèmes traités vont en effet de la décision de former à l'entrée de la personne formée dans le monde du travail.

Les responsables de formation prennent ainsi conscience des circonstances qui peuvent jaloner l'apprentissage et sont préparés à affronter les situations les plus diverses. Les participants aux cours organisés dans le canton de Neuchâtel se déclarent satisfaits de la documentation mise à leur disposition et surpris par la variété des thèmes abordés. Ils souhaiteraient même que le contenu du manuel soit utilisé de manière encore plus systématique.

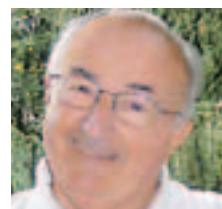
Efforts conjugués

L'ouvrage représente un magnifique exemple de collaboration entre les partenaires et les signataires du contrat d'apprentissage. Sans la volonté et l'engagement d'une entreprise de s'investir dans la formation de la relève, rien ne se passerait dans le monde des filières duales. A l'instar des efforts conjugués

des organisations du monde du travail, de la Confédération et des cantons, le Manuel pour la formation en entreprise constitue un outil facilitateur; il permet de créer des conditions optimales de formation et de remédier aux difficultés de tout ordre – administratives, légales ou pédagogiques – qui peuvent se présenter en chemin.

Le Manuel pour la formation en entreprise et le Lexique de la formation professionnelle qui l'accompagne ont connu une large diffusion dans toute la Suisse puisque, par décision du Département fédéral de l'économie, les services cantonaux de la formation professionnelle ont remis ces deux publications à toutes les entreprises formant des apprentis et apprenties. —

à Hansruedi Bührer, ex-responsable de l'Office de la formation prof. de Schaffhouse, directeur du premier manuel.



«Coordonner la formation»

Comment est né le premier manuel destiné aux maîtres d'apprentissage?

Au début des années 80, nous avions constaté que les maîtres d'apprentissage devaient être mieux formés et qu'une coordination était nécessaire entre les cantons. La Conférence des offices cantonaux de formation professionnelle de la Suisse alémanique (DBK) a alors décidé de publier un manuel accompagné d'un lexique.

Qui l'a élaboré, et comment?

Les thèmes ont été répartis dans un petit groupe de travail. Chacun y présentait son chapitre, que les autres taillaient en pièces lors de nombreuses séances en fin de semaine. Une fois le manuel ficelé, nous l'avons présenté à la DBK. Il nous fallait 140 000 francs pour la réalisation graphique et l'impression. Comme cela dépassait largement le budget, les collègues ont dit: «C'est bien trop cher!» A l'époque, j'étais président et j'ai déclaré que nous nous en occuperions nous-mêmes et que nous publierions le manuel à mon nom. Ils ont alors changé d'avis.

Que pensez-vous du nouveau manuel, de facture moderne?

Il est bien mieux réalisé du point de vue du graphisme et du contenu. Le manuel et le lexique font plaisir: ils sont développés et améliorés en permanence depuis maintenant 25 ans. Interview: Peter Knutti

Un outil de référence

Réédité à quatorze reprises entre 1986 et 2004, le Manuel du maître d'apprentissage a été tiré à environ 60 000 exemplaires, en allemand et en français. Une nouvelle conception rédactionnelle et graphique du manuel est parue en 2005. Publié dans les trois langues officielles, le Manuel pour la formation en entreprise a été réédité en 2009 et 2011. Jusqu'à aujourd'hui, environ 200 000 exemplaires ont été vendus ou distribués.